



HAL
open science

Bêtes de cire : le symbole animal au service de l'identité humaine sur les sceaux du Moyen Âge

Caroline Simonet

► To cite this version:

Caroline Simonet. Bêtes de cire : le symbole animal au service de l'identité humaine sur les sceaux du Moyen Âge. Mondes animaliers au Moyen Âge et à la Renaissance. Tierische Welten im Mittelalter und in der Renaissance, Université de Picardie-Jules Verne, Mar 2016, Amiens, France. hal-02984643

HAL Id: hal-02984643

<https://hal.science/hal-02984643>

Submitted on 31 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MEDIEVALES 62

**Mondes animaliers au Moyen Age
et à la Renaissance**

**Tierische Welten im Mittelalter und
in der Renaissance**

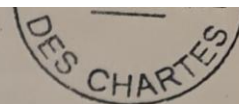
Actes du Colloque international des 8, 9, 10 et 11 mars 2016

à la Maison de la Culture d'Amiens

**publiés par les soins de Danielle Buschinger, Florent Gabaude, Marie-
Geneviève Grossel, Jürgen Kühnel et Mathieu Olivier**



Table des matières



Alexandra BALLET (Dijon) Plumage et ramage dans les stalles de chœurs en marqueterie de bois	1
Aurélié BARRE (Lyon) Le <i>Roman de Renart</i> ou le refus du sens	11
Andrée-Jeanne BAUDRIER (Amiens) Deux chiens, Rollo dans « Effi Briest » de Fontane, Ponto dans « Un soupçon légitime » (« War er es ? ») de Stefan Zweig, les êtres humains et la mort	21
Meyssa BEN SAAD / Mehrnaz KATOZIAN-SAFRADI / Philippe PROVENÇAL Spécificité et influence du savant al-Jâhiz (776-868) sur la Zoologie arabe	33
Eric BROINE L'animal dans le décor des pavés de terre cuite (XIII ^e -XIV ^e siècles) en Normandie occidentale. Premières observations et réflexions	45
Stéphanie BULTHE (Boulogne-sur-Mer) Paradoxes exemplaires : les animaux moralistes dans le <i>Roman de Renart le Contrefait</i>	58
Brigitte BURRICHTER (Würzburg) Les chevaux des dames – Le <i>Roman d'Enéas</i> et <i>Erec et Enide</i>	72
Danielle BUSCHINGER (Amiens) Les animaux dans la poésie du « discours chanté » en Allemagne au Moyen Age (quelques exemples)	78
Bochra CHARNAY (EA 1061 ALITHILA Lille 3) Animaux sauvages/animaux domestiques dans le conte traditionnel - Enjeux et signification d'un affrontement	97
Marie CHAUFOUR (Dijon) Autour d'un animal rare et discret : le chat dans les recueils d'emblèmes	107
Martine CLOUZOT (Dijon) Le singe et la musique dans les manuscrits enluminés. De la parodie musicale à l'image anthropologique de l'humain (XIII ^e -XV ^e s.)	120
Mathilde DALBION (Institut AUSONIUS, UMR 5607, Université Bordeaux Montaigne) L'éléphant dans le <i>Calila et Dimna</i>	131

Maxime DELLIAUX (Boulogne-sur-Mer) Les animaux dans la pensée et la représentation du Nord chez Olaus Magnus (XVI ^e siècle)	144
Jérôme DEVARD (Orléans, POLEN EA 4710) <i>Grimbert le bestourné</i> : pour une analyse du blaireau dans le <i>Roman de Renart</i>	157
Lise FUERTES-REGNAULT (Dijon) « Façonner son personnage » par l'animal : l'exemple du bestiaire merlinien prophétique dans les <i>Suites du Merlin</i> en prose	166
Florent GABAUDE (Limoges) Animalerie symbolique et mouches parasites dans la poésie gnomique de Hans Sachs	177
Anna GESICKA (Université Nicolas Copernic, Toruń) Le loup-garou au Moyen Age et au XX ^e siècle : évolution du symbole dans <i>Bisclavret</i> de Marie de France, <i>Mélion</i> et <i>Le Loup-garou</i> de Boris Vian	191
Andrea GRAFETSTÄTTER (Boulogne-sur-Mer) <i>wibeln, kefern unde bremen, humel, wefse und die spinne bezeichnungen haben uzen und inne. Tiere im Dienste der Didaxe am Beispiel des Bamberger Schulmeisters Hugo von Trimberg</i>	203
Samuel GRAS (Université Lille 3) Le cheval dans les carnets de dessins de Jean Fouquet et la reprise de modèles par ses disciples	217
Marie-Geneviève GROSSEL (Valenciennes, CALHISTE) Du symbole à la zoologie? Les traités sur les animaux d'Aristote, relus par Albert le Grand	228
Petya IVANOVA Entre homme et animal : Pourquoi les anges ont-ils des ailes ? Le Tasse et Botticini	235
Jürgen KÜHNEL (Siegen) Welttheater. ' Jean-Claude Carrière und Peter Brook: <i>La conférence des oiseaux</i> . Avignon 1979	245
Till R. KUHNLE (Limoges) Dante et la pérennité de la Kabbale	258
Aline LE BERRE (Limoges) Colombe, loup, chat... une animalité ambivalente dans les contes de Grimm	270

Pierre LEVRON (docteur de l'université de Paris-Sorbonne) Du lièvre à la <i>Beste Glatissant</i> , ou : le bestiaire mélancolique. Enquête dans les textes littéraires du douzième et du treizième siècle	280
Alice MARZLOFF (Montréal) Le son des animaux dans <i>Le Roman de Renard</i> d'Irene et Ladislas Starewitch (France, 1929-1941)	292
Martine MARZLOFF (Lyon) Renart médecin et chirurgien pour le malheur de ses adversaires	303
Natalia PETROVSKAIA (Universiteit Utrecht/ Philipps-Universität Marburg) <i>L'image du monde animalier</i>	313
Earl Jeffrey RICHARDS (Bergische Universität Wuppertal) Where are the Animals in Christine de Pizan's Writings? (or, Was There an 'Animal Imaginary' in Medieval French Literature?)	327
Angelica RIEGER (RWTH Aachen) La Ménagerie merveilleuse du <i>Roman d'Alexandre</i> en prose	338
Monika RÖSSING-HAGER (Marburg) Rinderdarstellungen in Literatur und Kunst seit der Völkerwanderungszeit	353
Roy ROSENSTEIN (The American University of Paris) Pourquoi le cheval parle à son maître mais les chiens préfèrent causer entre eux	367
Anna RUSSAKOFF (American University of Paris) <i>Kalila wa Dimna</i> : les fables, les animaux, et leurs images à travers les cultures	378
Ronny Frédéric SCHULZ (Kiel) Poetische Vögel bei Heinrich von Morungen und Richard de Fournival	388
Caroline SIMONET (CRAHAM-Caen) Bêtes de cire : le symbole animal au service de l'identité humaine sur les sceaux du Moyen Âge	401
Agata SOBCZYK (Varsovie) Biche, cerf, cheval : l'animal à la frontière de l'espace sacré (<i>Vie de saint Gilles, Tristan de Nanteuil, Doon de Mayence</i>)	417
Patricia HARRIS STÄBLEIN GILLIES (Essex) Exeter Riddle 10/12: Alienation, Gender and the Art of Violence	427

- Constantin TELEANU
Le monde allégorique du *Libre de les Bèsties* de Raymond
Lulle 439
- Marie-Agnès THIRARD (professeur émérite, Lille3-Alithila)
Belle est la bête, ou le bestiaire fabuleux des contes de
Mme d'Aulnoy 448
- Géraldine TONIUTTI (Universités de Lausanne et de Paris 3,
Fonds national suisse)
De l'encyclopédie au *Conte du Papegau* : la licorne entre
vérité et fiction 458
- Vaneeda VENCHARD-WEISGERBER (PARIS, INP)
Le bestiaire fantastique du monde indien. Aspects du *nāga* 471
- Winfried WOESLER (Osnabrück)
Drache und Seemonster – mit Blick auf Konrads von
Würzburg *Silvester* und Brulovius' *Andromede* 482
- Friedrich WOLFZETTEL (Universität Frankfurt am Main)
Hybridité mythique et thériomorphie au Moyen Âge
français 490
- Martine YVERNAULT (Limoges)
La figure du cheval dans la littérature médiévale anglaise :
réalité et motif 498
- Justine BRETON (TrAme - Université de Picardie Jules Verne)
Le serpent chez Chrétien de Troyes et Thomas Malory,
ou le révélateur des destinées arthuriennes 513

Bêtes de cire : le symbole animal au service de l'identité humaine sur les sceaux du Moyen Âge

Caroline SIMONET (CRAHAM-Caen)

[p.401]Le sceau a pour fonction première d'identifier son possesseur, le sigillant. Il utilise le verbe, par le biais d'une légende circulaire, et l'image, gravée au centre de la matrice. Pendant le Haut Moyen Âge, son usage diplomatique demeure restreint au cercle des papes, empereurs et rois. Ceux-ci privilégient leur portrait en buste ou en majesté, ou les figures de saint Pierre et saint Paul pour les papes. L'animal semble alors absent de l'iconographie sigillaire occidentale¹. Avec la diffusion de l'usage du sceau à partir du X^e siècle², titulatures et images doivent innover pour refléter au mieux le statut social et la fonction de nouvelles catégories de sigillants. D'autant qu'à partir du XII^e siècle ceux-ci possèdent plusieurs matrices afin de contre-sceller le grand sceau puis pour répondre à des usages particuliers (sceaux de juridiction, sceaux secrets, signets...) : autant de matrices dont l'iconographie peut varier. Cette diversification, tant sociale que typologique, est favorable à l'apparition du monde animal dès le XI^e siècle sur ces objets destinés à être les miroirs de l'identité humaine.

Un bestiaire étoffé

Guillaume I^{er} d'Angleterre semble avoir inauguré l'usage de la figure animale en 1069³ sur son grand sceau biface⁴. Il trône en majesté à l'avant mais innove au revers en adoptant un équestre de guerre, renvoyant à son double statut de roi-duc. Le cheval serait donc le premier animal à figurer sur un sceau. Le type équestre connaît dès lors un succès considérable auprès de l'aristocratie européenne, et même auprès de plus modestes seigneurs au XIII^e siècle. Il est décliné en scènes de chasse qui offrent l'avantage d'être compatibles avec la condition des dames. Ces dernières en usent à [p.402]partir du dernier tiers du XII^e siècle, avec parcimonie toutefois, préférant leur effigie en pied. L'équestre de chasse demeure également marginal chez les nobles.

¹ Notre dépouillement des inventaires et collections de moulages du Centre de sigillographie des Archives nationales, réalisés à partir des originaux - empreintes ou, plus rarement, matrices - est loin d'avoir été exhaustif en raison de la richesse de la production médiévale de sceaux (près de 12.000 références pour les Archives nationales, 10.000 pour la Bibliothèque nationale, plus de 3.000 pour la Normandie...). Des inventaires ont également été élaborés dans plusieurs pays européens (Belgique, Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne...). L'abondance de la source et sa dispersion nous ont conduit à travailler sur une collection personnelle de 2.580 photos de moulages ou d'originaux, essentiellement français, ainsi que sur le corpus des sceaux du Laonnois et du Soissonnais que nous avons constitué dans le cadre de notre thèse (SIMONET 2008).

² Les évêques rhénans sont les premiers à adopter l'usage diplomatique du sceau (BAUTIER 1984-1989, BAUTIER 1995).

³ ANF, sc/D 9998 bis. Les inventaires de sceaux et leurs moulages sont désignés par des abréviations usuelles. Nous utiliserons les références suivantes : D (DOUËT D'ARCQ 1863-1868), CI (DEMARY 1885-1886), N (DEMARY 1881), F (DEMARY 1873), A (DEMARY 1877a), P (DEMARY 1877b), B (COULON 1912), Ch (COULON inédit), L (Lorraine), Vi (BEDOS 1980), St (Supplément).

⁴ La galette de cire a reçu l'empreinte de deux matrices différentes de même dimension sur chacune de ses faces. Sur les aspects techniques du sceau : BAUTIER 1990.

Toutefois les Lusignan font de l'équestre de chasse la marque de leur lignage au cours du XIII^e siècle : tous figurent en chasseurs, équipés d'un cor et accompagnés d'un chien juché sur la croupe de leur monture⁵. L'équestre est également apprécié de certaines villes, souvent en scène de guerre, parfois en type de parade montrant le maire à cheval brandissant un bâton de commandement, le type de chasse étant rare⁶.

Peu après le cheval, un autre animal apparaît sur les sceaux, de manière discrète dans un premier temps, avant d'en devenir la principale figure animalière : le lion. En 1082, le roi de France Philippe I^{er} utilise un sceau de majesté dont le trône est orné de pattes et têtes de lions⁷. Ces sièges décorés d'animaux - on rencontre rapidement des dragons, des léopards, des aigles ou encore des dauphins - figurent aussi sur les sceaux de certains prélats dès le XII^e siècle. Au siècle suivant, les lions prennent de l'ampleur, devenant parfois le siège lui-même comme sur le grand sceau de Charles II d'Anjou (1289)⁸. Il faut cependant attendre 1170 pour voir un lion figurer sur les armoiries de Philippe I^{er} d'Alsace, comte de Flandre⁹. A partir de là, le succès du lion ne se dément pas.

Les oiseaux illustrent assez tôt les sceaux de dames, notamment dans les lignages royaux. La reine d'Angleterre Mathilde d'Ecosse (1110) et Berthe de Montfort, seconde épouse de Philippe I^{er} (1115), figurent en pied sur leur sceau, tenant un sceptre orné d'une colombe (?) pour la première¹⁰, et portant un faucon sur le poing pour la seconde¹¹. Cette iconographie se diffuse très vite mais de façon moins exclusive que l'équestre de guerre chez les sires : les dames préfèrent souvent tenir une fleur de lys ou des armoiries. A l'image du lion longtemps figuré comme un simple ornement de siège, il faut attendre plusieurs décennies pour voir apparaître d'autres figurations aviaires. En France, les premières aigles héraldiques sont gravées en 1177 sur le sceau équestre de Bouchard de Montmorency¹².

A la même époque, Louis VII utilise au revers de son grand sceau une intaille antique gravée d'un abraxas : cet hybride mêlant un torse d'homme brandissant un bouclier et un fouet, des jambes finissant en serpent et une tête d'oiseau, est l'une des plus anciennes figures fantastiques que nous avons repérées (1174)¹³.

[p.403] Après cette période d'émergence de l'animal sur les sceaux, la faune sigillaire se diversifie rapidement. Nous avons recensé - estimation non exhaustive - 102 animaux différents pour les XI^e-XV^e siècles. La faune sauvage représente la

⁵ ANF, sc/D 834 à 840, D 842 à 844, D 847, D 848, D 2636, D 2638, D 2639 et D 2641.

⁶ BEDOS 1980. Sur 67 sceaux montrant le maire à cheval (soit 9 % des 739 sceaux de villes recensés), 41 sont des équestres de guerre, 25 de parade et un de chasse.

⁷ ANF, sc/D 34.

⁸ ANF, sc/D 11767.

⁹ ANF, sc/F138 et F138bis.

¹⁰ Durham University Library, G&B 3018. Cette image de sceptre aviaire est à rapprocher de certaines monnaies byzantines où de tels objets figurent dès le VI^e siècle. Sur les influences iconographiques mutuelles de la numismatique et de la sigillographie, voir SOLWAY 2015.

¹¹ Ce sceau nous est connu par un dessin de Gaignières, reproduit dans MAQUET/DION 1879-1880. Cette source secondaire est à appréhender avec précaution : les dessins de sceaux ne sont pas toujours fidèles dans le détail aux originaux (RITZ-GUILBERT 2011).

¹² ANF, sc/D 2930. Nous n'avons pas dépouillé de façon satisfaisante les inventaires de sceaux germaniques. Cette date de 1177 pourrait être revue étant donné le succès de l'aigle en terre d'Empire.

¹³ ANF, sc/D 37 bis.

moitié de ce corpus, qu'elle peuple les eaux (poissons, coquilles ou encore écrevisses), les forêts (cerfs, loups, lièvres, etc), les champs (souris, hérissons, etc) ou les airs (aigles, chouettes, abeilles, etc), voire les mondes souterrains (serpents, lézards). On compte également une trentaine d'animaux domestiques, soit de compagnie (chien, chat - rarement -), soit de chasse (faucon, cheval), soit de la ferme (cochon, vache, etc), y compris la basse-cour (coqs, oies, etc). Avec six bêtes, la faune exotique est rare (dromadaire, singe...). Parmi ceux-ci, le lion représente un cas particulier : absent du monde sauvage européen au Moyen Âge, il n'en demeure pas moins un animal connu en raison de son succès iconographique depuis l'Antiquité¹⁴. Une autre bête exotique offre une particularité : l'éléphant gravé sur les sceaux est systématiquement domestiqué. Surmonté d'une construction semblable à un château ou une église qui évoque le harnachement de l'éléphant de guerre, il se réfère à l'épopée d'Alexandre¹⁵.

Enfin les créatures fabuleuses ou monstrueuses sont au nombre d'une douzaine, parmi lesquelles le dragon et le griffon sont les plus fréquents. Légendes et récits hagiographiques nourrissent l'essentiel de cette production, complétée par la mythologie gréco-romaine. Des intailles anciennes sont en effet parfois serties dans les matrices, offrant des images de chevaux marins, centaures et autres abraxas, directement venues de l'Antiquité¹⁶.

La variété de ce bestiaire nécessite de rappeler le contexte d'utilisation de ces images. Elles se trouvent au bas de documents. Elles sont donc souvent associées à d'autres sceaux : soit un sceau de revers (contre-sceau, signet, sceau secret), soit des sceaux appendus à côté, illustrés d'images diverses. L'animal sigillaire est rarement une figure isolée du fait de ce contexte diplomatique. Surtout, le mode de figuration et la récurrence des différents animaux nous éclairent sur la conception qu'en avaient les sigillants.

Les modes de figurations animales sur les sceaux

La façon de graver un animal sur le champ consacré à l'image sigillaire varie énormément d'un sceau à l'autre. L'animal peut occuper l'essentiel du champ : il en constitue alors le type principal¹⁷. Ainsi le mouton du premier grand sceau de la ville de Lectoure en 1303 illustre à lui seul l'identité de la ville. Un paon déploie sa roue dans le champ circulaire du sceau d'Hugues de Guetteville, prieur de Beaulieu en [p.404] Normandie en 1285. Le dauphin d'Auvergne s'ébat seul au revers du grand sceau équestre du fondateur du lignage en 1199¹⁸. On pourrait multiplier les exemples.

Dans de nombreux cas toutefois, l'animal accompagne la figure du sigillant, comme nous l'avons vu avec le trône de Philippe I^{er}, le destrier de Guillaume le Conquérant ou le faucon de Berthe de Montfort. La faune peut également étayer une scène hagiographique : saint Martin à cheval tranche son manteau sur le revers du grand

¹⁴ PASTOUREAU 2004 pp. 49-64.

¹⁵ ROSS 1987.

¹⁶ Sur le remploi d'intailles antiques, voir DEMAY 1877a pp. III-XXIV, ainsi que l'article majeur CHASSEL 2004 ; également SIMONET 2015.

¹⁷ Sur cette catégorie de sceaux animaliers, voir l'analyse de CORDONNIER 2011.

¹⁸ ANF, sc/D 5560, N 3028, D 399bis.

sceau biface de Biarritz en 1351 ; l'âne et le bœuf réchauffent de leur souffle l'Enfant dans sa crèche sur le sceau du doyen de chrétienté de Margerie en Champagne (1245) ; le serpent tente Eve sur une matrice anglaise du XIV^e siècle¹⁹. Plus rarement, la scène relève du légendaire, comme sur le sceau aux causes de la ville de Boulogne-sur-Mer : un cygne remorque une nef chargée d'un chevalier en arme et de son destrier. Il s'agit d'une évocation de la légende du chevalier au cygne, ancêtre mythique de Godefroy de Bouillon, comte des lieux²⁰. Egalement inhabituelles, les scènes courtoises mettent en scène un chevalier agenouillé en hommage devant sa dame (fig.1). Derrière lui, son destrier semble attendre que la dame lui remette son écu, qu'elle garde près d'elle. Le départ vers quelque tournoi ou bataille paraît imminent. Cette scène illustre deux des contre-sceaux de Gérard de Saint-Aubert, seigneur des Flandres, à la fin du XII^e siècle. Toutefois, il ne s'agit pas des grands sceaux du sire, qui sont gravés d'équestres de guerre²¹. En région du Nord, l'esprit courtois ne semble pas pouvoir prétendre à la place d'honneur pour incarner le sigillant, contrairement à ce que l'on rencontre dans le Sud du royaume²².

La dévotion personnelle ou collective incite nombre de sigillants à privilégier un emblème christique ou vertueux : *agnus dei*, pélican se perçant les flancs pour nourrir ses petits de son sang (Piété), oiseaux de la Résurrection s'abreuvant à une coupe ou se nourrissant d'un rinceau fleuri, faucon liant un lapin ou un oiseau²³. Si les paroisses, les prêtres, les chanoines ou encore les chapitre apprécient cette iconographie, elle est également présente chez les laïcs : des dames de la petite noblesse comme Marguerite de Bernes en 1277 n'hésitent pas à illustrer leur sceau d'une Piété²⁴, et plusieurs villes retiennent l'agneau pascal (Rouen, Toulouse ou encore Narbonne)²⁵.

L'animal cesse parfois d'être un élément majeur de l'image sigillaire pour discrètement accompagner une figure dominante. En effet, la technicité et l'habileté des graveurs progresse fortement entre les XI^e et XV^e siècles. Les orfèvres les plus réputés sont requis pour réaliser les matrices de riches commanditaires. Ces maîtres parviennent à produire de véritables dentelles de métal, enrichissant le motif principal [p.405] d'ornements architecturés, héraldiques, voire paysagers. L'animal trouve parfois sa place dans ces décors. Sa présence peut être purement ornementale : combler un écoinçon ou peupler une architecture richement moulurée. Il a souvent une signification héraldique : tenant d'un écu, cimier d'un heaume, figure héraldique répétée sur le fond du champ. Dans certains cas, l'animal rappelle discrètement le nom du sigillant, comme les trois rats qui se fauillent entre l'écu au lion et une rosace moulurée sur le premier sceau aux contrats d'Arras en 1361²⁶. Il est également porteur

¹⁹ ANF, sc/F 3875 bis, Ch 1989; Tonnochy n°930.

²⁰ ANF, sc/D 5748. PASTOUREAU 2004 p. 241.

²¹ ANF, sc/F 1556 bis et F 1557 bis.

²² Sur les scènes courtoises sigillaires, voir METMAN 1974 (mis en ligne par la Société française d'héraldique et de sigillographie : http://sfhs-rfhs.fr/?page_id=1142) ainsi que l'excellente analyse fournie par MACE 2011.

²³ Cette image illustre la victoire de la vertu sur le vice, notamment la luxure, défaut attribué au lapin.

²⁴ ANF, sc/P 141.

²⁵ On en compte 23 en France (BEDOS 1980). ANF, sc/Vi 592 à 595 pour Rouen, Vi 685 à 688 et Vi 690 pour Toulouse, Vi 488 à 493 pour Narbonne.

²⁶ ANF, sc/Vi 56.

de spiritualité, comme la colombe qui inspire saint Etienne lapidé sur les sceaux de la ville de Metz au XIII^e siècle²⁷.

La comparaison entre plusieurs matrices d'un même sigillant montre parfois une déclinaison d'un motif animalier selon les catégories de sceaux. Un animal mis en valeur sur un premier sceau peut être concurrencé par un autre motif sur d'autres, au point parfois de devenir un simple détail. Par exemple, l'agneau pascal occupe seul le revers des quatre premiers grands sceaux bifaces de la ville de Toulouse, mais il est flanqué du Château narbonnais et de l'église Saint-Sernin sur le sceau secret²⁸. A Rouen, le léopard anglais des deux premiers grands sceaux de la ville est abandonné après la conquête de la Normandie par Philippe Auguste en 1204, au profit de l'agneau pascal. Mais il réapparaît discrètement sur la bannière que tient l'*agnus dei* à partir de 1263²⁹. Ainsi l'agneau pascal devient parfois un détail minuscule. Par exemple un maître fromager de Laon, Jean Cernestre, utilise en 1405 un signet de 15 mm gravé de la figure en pied de son patron, saint Jean-Baptiste. Le globe qu'il porte mesure moins de 3 mm, et l'*agnus dei*, bien que difficilement discernable, est effectivement gravé à l'intérieur³⁰. Comment considérer ces détails animaliers de la bannière et du globe face à l'agneau pascal de Toulouse qui atteint les 66 mm ou au destrier d'un Philippe de Valois qui mesure 74 mm³¹? Sans mettre sur le même plan les bestioles minuscules, il convient de ne pas les négliger au seul motif de leur petitesse : l'emblématique revêt un sens fort, et ces animaux miniatures y participent.

Reprenons l'exemple le premier grand sceau équestre de Philippe de Valois daté de 1313-1325. La monture et son cavalier occupent l'essentiel du champ de l'image, focalisant l'attention du lecteur dans un premier temps. Puis on remarque que le heaume de Philippe de Valois est orné d'un dragon que l'on retrouve en cimier sur la tête de son destrier³². A partir de 1323, Philippe de Valois abandonne progressivement le dragon pour le griffon sur ses sceaux. Or cet emblème était celui de Philippe le Long depuis 1314. Martine Dalas a montré que l'adoption du griffon après la mort de [p.406] Philippe V le Long en 1322 participait de la mise en avant des prétentions du Valois à la succession de son cousin Charles IV le Bel, alors dépourvu d'héritiers mâles³³.

Jean-Luc Chassel a également souligné l'importance des minuscules motifs héraldiques (notamment des bars et des lions) qui constellent les trois grands sceaux successifs de Yolande de Flandre³⁴. Veuve de son premier mari Henri IV de Bar depuis 1344, cette dame continue, près de trente ans plus tard, à utiliser les bars, emblèmes parlants de sa belle-famille, afin d'appuyer ses droits sans cesse contestés d'héritière de Cassel et de douairière de Bar et de Longueville³⁵.

²⁷ ANF, sc/Vi 408 à 410.

²⁸ ANF, sc/Vi 685 bis à 688 bis et Vi 690. Ces deux monuments figurent à l'avant des grands sceaux doubles. Le sceau secret réunit sur une même matrice l'iconographie des deux faces du grand sceau.

²⁹ ANF, sc/Vi 590 à 595.

³⁰ Arch. dép. Aisne, archives communales de Laon, CC 370 (sceau non inventorié).

³¹ ANF, sc/Vi 687 bis et D 88.

³² Le dragon avait été adopté quelques années auparavant par le père et l'oncle de Philippe, Charles de Valois et Louis d'Evreux (ANF, sc/D 1034 et D 904).

³³ DALAS 1984-1989.

³⁴ Arch. dép. Nord, B1328 n°7804(sceau non inventorié) ; ANF, sc/D 806 et D 807.

³⁵ CHASSEL 2012.

Sans constituer un paradigme, ces deux cas mettent en valeur l'importance de l'emblématique, notamment animalière, en sigillographie. Les détails iconographiques révèlent parfois un discours complexe, d'où la nécessité de ne pas négliger les petits animaux *a priori* ornementaux, sans tomber à l'inverse dans la surinterprétation d'un simple motif décoratif. Certes, des analyses fouillées ne sont souvent possibles que pour d'éminents personnages car nous disposons alors d'informations précises (lignage, armoiries, fiefs, alliances politiques ou matrimoniales). En l'absence de ces éléments, on ne saisit guère par exemple ce qui a poussé Pierre Michel, bourgeois de Tours, à renoncer à son signet gravé de poissons évoquant le zodiaque (1269) pour adopter deux ans plus tard un sceau à peine plus grand orné d'un éléphant³⁶.

Bêtes rares et rois du bestiaire sigillaire

La récurrence des images est un autre aspect important de l'analyse du bestiaire sigillaire. Nombre des 102 bêtes du corpus n'apparaissent qu'à une ou deux reprises : chauve-souris, dromadaire, tourterelle, belette ou encore baleine. Dans la plupart des cas, il s'agit d'animaux choisis en résonance avec le nom du sigillant ou des lieux qu'il fréquente. Les bestioles, au même titre que les objets, les astres, les monuments ou les végétaux, sont propices à l'élaboration de sceaux parlants, très nombreux et qui concernent l'ensemble des sigillants³⁷. La ville de Lucheux opte pour un brochet auquel renvoie la racine latine du nom de l'animal (*lucius*) ; trois lézards sont gravés pour l'écuyer Guillaume Lesjart³⁸. Le signet du scribe du bailli de Vermandois, Simon Bichette, est orné d'une biche tandis que la dauphine d'Auvergne Alays de Ventadour fait ciseler un dauphin sur son contre-sceau³⁹. L'évêque de Laon Robert le Coq utilise en 1353 un signet portant un coq finement modelé, au poitrail orné d'un profil humain barbu⁴⁰. Enfin Eléonore de Castille, reine d'Angleterre en 1272-1290, associe le château et le lion de Castille et Léon de part et d'autre de sa figure en pied, reléguant le léopard d'Angleterre sous le piédouche qui la supporte⁴¹.

[p.407] Certains sceaux sont dits allusifs car leur image évoque une activité ou un saint patron, comme le bœuf sur le sceau des bouchers de Bruges, les coquilles qui agrémentent le paysage autour du Christ et de Marie-Madeleine sur le grand sceau de Vézelay, l'un des points de départ du pèlerinage de Compostelle, ou l'aigle de saint Jean pour Jean, prieur de Saint-Jean de Genève⁴². Il est probable que nombre de ces allusions nous échappent. Lorsque le charpentier Robert Gaymars fait graver une hache sur son signet, on comprend immédiatement qu'il évoque son métier (fig.2). Mais la présence d'un oiseau à côté de l'outil paraît inopinée si l'on ignore qu'un gai est un petit oiseau en bois qui sert de cible d'entraînement pour les archers. L'animal-objet renvoie ici au nom du sigillant⁴³. La chauve-souris du procureur Jean Bailli en

³⁶ ANF, sc/D 283 et D 284.

³⁷ BEDOS-REZAK 2015. Concernant les armoiries parlantes en particulier : PASTOUREAU 2004 pp. 228-233.

³⁸ ANF, sc/F 4010 et Cl 5179.

³⁹ ANF, sc/P 1013 et D 402bis.

⁴⁰ ANF, sc/D 6645. L'image provient peut-être d'une intaille médiévale.

⁴¹ ANF, sc/D 10018.

⁴² ANF, sc/F 4728, D 8437 et D 11693.

⁴³ ANF, sc/B 547. GODEFROY 2000 p. 250.

1404, animal ambigu, revêt probablement ici une dimension protectrice. Le nom du sigillant évoque en effet une enceinte fortifiée (baile) ou celui chargé de la garder (baillif)⁴⁴. De plus, le sceau a pour fonction de protéger la mémoire et la validité du contenu de l'acte. La gravure de ce petit chiroptère sur une matrice renforce symboliquement le caractère probatoire de l'empreinte apposée au bas du parchemin scellé.

Le monde animalier est également propice au calembour. En 1303, la ville de La Fère, dotée d'un grand sceau équestre prestigieux, fait graver un poisson ferré sur son contre-sceau. Le juré de Troyes, Jean de Pouant, retient l'image d'un bouc, animal puant, sur son signet en 1396. Un seigneur du Valois, Eudes dit Le Turc, utilise en 1267 un sceau équestre particulier (fig.3) : un cavalier vêtu et casqué à l'orientale chevauche son destrier tourné vers l'arrière afin de décocher une flèche de son arc, selon l'usage militaire du Levant. En 1349, Bonnegrâce Riche, épicier flamand, pourrait retenir une iconographie religieuse pour faire écho à son prénom. Il préfère un jeu de mot en faisant graver trois porcs dans un écu : ces animaux richement nourris font de la bonne graisse⁴⁵.

Revenons à nos 102 animaux. Nombre d'entre eux sont identifiés avec précision grâce au secours du nom du sigillant. Les quadrupèdes de Colart le Chien seraient difficilement définissables si l'on se contentait de l'image gravée : chiens, loups ou renards ? De même, le cervidé de Gilbert Chevreuil se confondrait facilement avec un cheval⁴⁶. La situation de l'animal sigillaire est donc paradoxale : sa fonction est de participer à la définition de l'identité du sigillants ; or c'est souvent le nom ou la fonction du sigillant qui donne la clef pour identifier la bête gravée sur la matrice.

Certains animaux ne peuvent être cernés avec précision en l'absence d'un nom évocateur : quel poisson figure sur le sceau du doyen de Pont-Audemer et quel volatile orne le contre-sceau de la Paix de Laon⁴⁷ ? En héraldique, les animaux les plus couramment utilisés comme les aigles ou les lions sont dessinés avec peu de réalisme [p.408] tandis que les animaux rarement armoriés bénéficient d'un traitement moins stylisé⁴⁸. Les sceaux semblent offrir un contexte un peu différent. Si les animaux héraldiques dominants (lion, aigle, merlette) demeurent très stéréotypés, les autres bêtes sont gravées de façon aléatoire. En fonction de la dextérité de l'orfèvre, le rendu artistique d'un animal est réaliste donc facilement reconnaissable, ou au contraire la bête est maladroitement figurée, rendant sa dénomination des plus ardues⁴⁹. Ainsi le palmipède du signet du Breton Jean l'Oie en 1381 évoque plus un canard que l'oie patronymique du sigillant⁵⁰. Mais le graveur vise-t-il toujours l'identification précise

⁴⁴ ANF, sc/P 764. GODEFROY 2000 p. 45.

⁴⁵ ANF, sc/ D 5768 et 5768 bis, D 5256, D 3786 et F 4811.

⁴⁶ ANF, sc/P 181 et L 24.

⁴⁷ ANF, sc/N 2501 et D 5771 bis.

⁴⁸ PASTOUREAU 1993 p. 189.

⁴⁹ Par ailleurs nous sommes aujourd'hui tributaires de l'état de conservation des empreintes, cassées ou usées dans la plupart des cas.

⁵⁰ ANF, sc/D 3097.

de l'animal⁵¹? Il peut vouloir représenter un oiseau ou un poisson générique, comme ceux figurant sur les sceaux de la ville de Poissy en 1276-1308⁵².

Il arrive que la légende ou une inscription sur le champ de l'image nous fournissent des indices. Le sceau biface du Commun d'Avignon en 1226-1234 porte au revers une aigle identifiée grâce à la légende qui mentionne simplement AQVILA. Le sceau biface des consuls de la ville en 1216-1238 est également gravé au revers d'un rapace, mais la légende précise qu'il s'agit d'un gerfaut (GIRFALCVS)⁵³. Or si le style de chacune de ces images diffère par son modelé - résultat probable du recours à des graveurs différents -, il serait bien difficile sans les légendes de déterminer de quel rapace s'il s'agit. On parlerait probablement d'aigles dans les deux cas, étant donné le succès de cet oiseau dans l'emblématique médiévale. A Gaillac, le revers du sceau biface de 1308 montre saint Michel combattant le dragon, protégeant ainsi un coq⁵⁴. La légende décrit l'image et évoque à la fois le gallinacée et le nom de la ville : [MI]CHAEL . ARCH(ANGE)LVS . CVSTOS . GALLIACI. Il existe également un type de sceau utilisé par des clercs à la fin du XIII^e siècle : orné d'un rinceau sortant parfois de la bouche d'un homme, il montre un petit oiseau. Les mots OCI OCI LE VILAIN sont gravés en légende ou sur le champ de l'image⁵⁵. « Oci oci » est le cri du rossignol au Moyen Âge, ce qui permet d'identifier avec certitude le volatile perché sur le rinceau. Nicolas de Saint-Georges, curé du chœur de l'église de Rouen, utilise ce type de sceau en 1286⁵⁶. Ces occurrences écrites demeurent cependant rares.

Par ailleurs, un nom évocateur n'implique pas toujours l'usage d'un sceau parlant. Si l'on reprend l'exemple de Nicolas de Saint-Georges, on s'attendrait à une image de saint Georges à cheval, choix que fait le prieur de Saint-Georges de Grancey en 1345⁵⁷; or le curé de Rouen préfère le rossignol dans son buisson. En 1478, Jean du Cerf, lieutenant du prévôt de Soissons, a un sceau sans aucune allusion à son nom, [p.409] malgré la réputation éminente du cerf au Moyen Âge⁵⁸. Le statut du sigillant éclaire parfois un choix. Guillaume, curé de Saint-Leu de Taverny, utilise en 1240 un sceau au loup. A la même époque, les prieurs de Saint-Leu d'Esserant privilégient leurs portraits en pied, comme il sied à ces sigillants de haut rang⁵⁹. Le modeste curé de Taverny ne peut prétendre à une telle représentation : il se tourne donc vers une image parlante, comme le nom du lieu l'y incite.

A côté des bêtes rares en sigillographie, quelques animaux figurent au contraire sur de très nombreux sceaux. Le lion est gravé sur près d'un tiers des 1143 sceaux portant une figure animale que nous avons recensés. Il est suivi de près par le cheval (plus d'un quart de ces sceaux). Enfin les aigles illustrent environ 10 % de ce corpus. A eux

⁵¹ Voir à ce sujet les remarques de Michel Pastoureau concernant les oiseaux héraldiques (PASTOUREAU 1993 p. 151).

⁵² ANF, sc/D 5599, D 5600, Vi 545 et Vi 545 bis.

⁵³ ANF, sc/D 5499 bis et St 4525 bis.

⁵⁴ ANF, sc/D 5635 bis.

⁵⁵ Il s'agit de l'illustration du lai du vilain et du rossignol. Ces sceaux et leurs sources littéraires ont été analysés dans MAGNIER 2007-2009.

⁵⁶ ANF, sc/N 2521.

⁵⁷ ANF, sc/D 9527.

⁵⁸ Arch. dép. Aisne, Hôtel-Dieu de Soissons, 166 n°29 (sceau non inventorié). Sur la symbolique du cerf, voir PASTOUREAU 2004 pp. 75-76 et DEVAUX 2003.

⁵⁹ ANF, sc/D 7982 et D 9590 à 9592.

seuls, ces trois animaux apparaissent sur les deux tiers des sceaux. Mais leur mode de figuration est très différent. Le lion et l'aigle sont aussi bien gravés comme figure principale que comme élément secondaire voire décoratif de l'image. Il en va tout autrement pour le cheval. Presque toujours montré sur les sceaux avec un cavalier le chevauchant ou le côtoyant, il est rarement la figure principale de l'image sigillaire. Parfois sa tête orne des armoiries parlantes, comme sur le signet de l'écuyer Yvain David en 1419 ou celui du bailli Pierre Cheval en 1397⁶⁰. On le trouve également en train de labourer un champ ou de tirer un char sur des intailles antiques⁶¹. Nous n'avons repéré que deux chevaux sans figure humaine ni contexte héraldique : l'un, harnaché, illustre les deux sceaux aux causes de la ville de Henin-Liétard en 1340-1365 ; l'autre, rieur et visible à partir de l'encolure, évoque le nom de Rémi Chevalot, un clerc champenois, en 1294⁶². Cette réticence envers la figure isolée du cheval est peut-être liée à sa connotation funéraire⁶³. Le destrier d'un défunt seigneur accompagne en effet son cortège funèbre, souvent associé d'ailleurs au sceau du mort qui peut le rejoindre dans la tombe⁶⁴.

A l'image du cheval, trois autres animaux apparaissent dans un contexte spécifique : l'agneau, le pélican et la colombe sont toujours représentés dans un cadre religieux. Sur une trentaine d'occurrences, toutes les images d'agneau montrent un *agnus dei* seul ou associé à saint Jean-Baptiste, alors que le mouton et le bélier offrent une certaine variété de composition. Le pélican, plus rare avec moins d'une dizaine d'exemples, est systématiquement intégré dans une scène de Piété. Or un autre oiseau comme le faucon par exemple, lorsqu'il n'orne pas le poing d'une dame, est montré perçant les flancs d'un lapin ou d'un volatile. Enfin la colombe, d'une fréquence similaire à celle de la Piété, illustre des sceaux du clergé ou de laïcs ayant retenu une iconographie hagiographique, claire évocation de l'Esprit saint.

[p.410] A l'opposé de ces exemples, le chien, présent sur plus de quarante sceaux, offre une grande variété de situations. Il est souvent utilisé comme emblème héraldique, parfois identifiable à un lévrier ou un dogue. On le voit également courir seul sur le sceau du prieur d'Avinzan en 1303 mais près de la monture de Bernard d'Anduze en train de chasser en 1227⁶⁵. Deux chiens sont tenus en laisse par un veneur sur le sceau de Philippe de Wassenaar en 1295, tandis qu'un autre traque un lièvre sur le signet de Pierre de La Brosse en 1269 et que celui du sceau de Jean Louvet en 1292 attaque un loup⁶⁶. Le chien de Yolande de La Marche guette la réaction de sa maîtresse, prête à partir à la chasse avec son faucon sur le poing en 1294, tandis qu'une sorte de bichon est dans les bras cajoleurs de Yolande de Flandre en 1373⁶⁷. Même dans les cas d'animaux moins fréquents, on rencontre une certaine diversité de figurations. L'écureuil, qui occupe le plus souvent seul le champ de

⁶⁰ ANF, sc/CI 3142. Pour Pierre Cheval : BNF, nal 3639 n°289 (sceau non inventorié).

⁶¹ DEMAY 1877a pp. III-XXIV n°165, 190, 191 et 197.

⁶² ANF, sc/A 1044 bis et A 1045 bis, et Ch 2276.

⁶³ Cette explication fut suggérée par Jean-Luc Chassel lors d'une conversation.

⁶⁴ VILAIN 2014, notamment la préface de Michel Pastoureau pp. 9-11.

⁶⁵ ANF, sc/D 9470 et D 1188 bis.

⁶⁶ ANF, sc/D 10833, D 241 et N 363.

⁶⁷ ANF, sc/D 3307 et D 807.

l'image, apparaît en 1300 en train de grignoter quelque noisette, posé sur la main de Nicole de Nouvion, portraiturée en pied (fig.4)⁶⁸.

Dans les familles princières qui nous ont légué des séries de sceaux, on note parfois une déclinaison d'un motif animalier. Ainsi Jean de Berry choisit de faire figurer l'ours, parmi d'autres emblèmes, sur plusieurs de ses sceaux. Ce plantigrade est une référence à saint Ursin, patron du Berry, et une évocation du *bear* anglais, langue que le prince découvre lors de sa captivité outre Manche⁶⁹. Les ours illustrent de diverses manières les sceaux du prince : six font la ronde autour de ses armoiries sur un sceau secret de 1408, un autre fait office de tenant d'un écu armorié sur un contre-sceau, tandis qu'il figure coiffé d'un heaume aux côtés du prince en 1379. Déjà, sur son premier sceau secret de 1364, un ours dressé sur ses pattes tenait une banderole et une bannière, et portait autour du cou la guiche d'un écu armorié⁷⁰. Le goût de Jean de Berry pour l'ours est à l'origine de la plupart des sceaux gravés d'un ours en France, étant donné le nombre important de matrices qu'il a possédées (plus d'une dizaine) et le peu de succès de cet animal depuis le « sacre du lion » au cours du XII^e siècle⁷¹. A l'image de l'ours de Jean de Berry, la fréquence de certains animaux s'explique par la puissance d'un lignage et non par une vogue pour leur représentation : les bars des comtes de Bar, les dauphins des Dauphins du Viennois et d'Auvergne ou encore les léopards d'Angleterre en sont des exemples notables.

L'animal sigillaire, vecteur ou débiteur de l'identité humaine ?

La conception de l'animal sur les sceaux est très différente selon les catégories de sigillants et les types de sceaux. Pour les rois et aristocrates, l'animal est un attribut qui accompagne leur figure en majesté, en pied ou équestre. Le trône du monarque est [p.411] agrémenté d'une figure animale parfois choisie pour ses vertus supposées⁷². Le destrier met en valeur la fonction guerrière de l'aristocrate et son pouvoir de mobiliser des troupes nombreuses sous sa bannière⁷³, tandis que les équestres de chasse ou portraits en pied de dames portant un faucon soulignent une activité spécifique à la noblesse, un mode de vie distinctif. En mettant en valeur une sociabilité guerrière, chasseresse ou courtoise, le cheval devient le marqueur d'un statut social. A partir de la seconde moitié du XII^e siècle⁷⁴, les destriers disparaissent progressivement sous un caparaçon orné de symboles héraldiques, dont des animaux. Cela produit un effet visuel parfois assez étrange, où des chevaux sont recouverts de poissons (Edouard de Bar en 1323), de lions (Hugues de Roucy en 1393), d'aigles (Hugues de Vienne en 1316) ou de dauphins (Humbert II du Viennois en 1343)⁷⁵. Sur ces images, le cheval

⁶⁸ ANF, sc/P 523.

⁶⁹ *Bear* a une sonorité qui se rapproche de Berry (PASTOUREAU 2007).

⁷⁰ ANF, sc/D 429, D 422bis, D 421 et D 423.

⁷¹ PASTOUREAU 2004 pp. 49-64.

⁷² DALAS 1984-1989.

⁷³ BEDOS-REZAK 1986.

⁷⁴ La housse de cheval apparaît sur le sceau d'Anselme Candavène en 1162 (ANF, sc/P 209). Elle demeure rare avant le deuxième quart du XIII^e siècle.

⁷⁵ ANF sc/B 47, P 28, B 527 et D 603.

perd en grande partie sa dimension animalière en devenant le support d'emblèmes lignagers : il est objet plus qu'être vivant.

L'animal se trouve fortement concurrencé dans les hautes sphères de la société médiévale par le portrait du sigillant. Cette figure est réservée implicitement aux élites, et ce, depuis l'époque romaine pour les portraits de cire⁷⁶. Chez ces sigillants, l'animal ne parvient à se frayer une place qu'en accompagnant le portrait sigillaire gravé sur le grand sceau ou en illustrant une catégorie de sceaux secondaires, comme les contre-sceaux ou les signets, ainsi que nous l'avons vu pour Jean de Berry ou l'évêque Robert le Coq. Toutefois, la situation diffère pour les grands sceaux des prélats. Evêques et abbés figurent en pied ou en majesté avec de nombreux attributs et emblèmes religieux : vêtements liturgiques, crosses, Ecritures ou encore geste de bénédiction⁷⁷. La richesse emblématique épiscopale et abbatiale concurrence durement l'animal. D'autant que la chasse est interdite aux clercs : considérée comme le signe d'un mode de vie laïque et violent, elle est jugée peu compatible avec l'humilité et la spiritualité de la charge des prélats⁷⁸. L'image sigillaire épiscopale et abbatiale se conforme à la fonction de ces sigillants, bannissant faucons et chevaux. Parfois l'animal est introduit sous la forme d'emblèmes héraldiques. Le portrait en pied de Gui de Mello, évêque d'Auxerre, est ainsi flanqué en 1248 de deux petits merles, emblèmes parlants de son lignage⁷⁹. L'animal ne trouve réellement sa place qu'au revers du grand sceau épiscopal ou abbatial : colombe du Saint Esprit ou *agnus dei* ornent parfois sceaux secrets et contre-sceaux.

La dichotomie entre sceaux de laïcs et du clergé est très nette en ce qui concerne l'iconographie animalière. Sur 710 sceaux du Laonnois et du Soissonnais recensés lors de notre thèse⁸⁰, près de 29 % portent des figures animales. Mais si elles sont présentes [p.412] sur 43 % des sceaux de laïcs, on tombe à 10 % dans le clergé. L'animal sigillaire est laïc sur plus de 8 sceaux sur 10 dans la région. Le poids numérique des prélats combiné à la rareté des prêtres et paroisses dans ce corpus pénalise probablement la présence de l'animal sur les sceaux du clergé. Car l'animal cesse d'être l'attribut de la figure humaine sur les sceaux des petits sigillants qui ne peuvent prétendre à leur portrait sigillaire. La bête devient plus facilement figure centrale de l'image, se faisant parfois l'écho d'un nom, d'un métier ou d'une dévotion personnelle chez les bourgeois, les écuyers, les paroisses, les sergents ou les dames de la petite noblesse.

Les communautés religieuses ou urbaines ont une approche intermédiaire de l'animal pour leur sceau. Imitant l'aristocratie, certaines communautés utilisent l'animal-attribut sur des sceaux équestres mais aussi dans des scènes hagiographiques. Parfois l'animal s'insère dans un paysage, tantôt discret comme ce cavalier sortant des portes de la ville de Condom, tantôt indispensable pour rappeler le nom des lieux, comme la tarasque qui se glisse sous les remparts de Tarascon⁸¹. Enfin, il occupe

⁷⁶ BEDOS-REZAK 2011.

⁷⁷ DEMAY 1880. CHASSEL 2014.

⁷⁸ GUERREAU 1999.

⁷⁹ ANF, sc/D 6481.

⁸⁰ SIMONET 2008.

⁸¹ ANF, sc/St 4211 bis et D 5202.

également tout le champ de l'image, selon l'usage des petits sigillants ou des Grands pour leurs sceaux secrets et signets.

Si les convenances sociales et les besoins d'identification pèsent lourds, le sigillant dispose d'une certaine liberté pour choisir l'image qui ornera son sceau, d'où la grande hétérogénéité de la faune sigillaire. Cette liberté est probablement plus importante pour les petits personnages comme un épicier flamand ou un juré de Troyes qui n'hésitent pas à faire appel aux images peu flatteuses du porc et du bouc. Mais le cas de la ville de La Fère qui associe un poisson ferré au revers d'un grand sceau équestre illustre la différenciation parfois marquée entre l'image du grand sceau et celle des petites matrices chez les sigillants de haut rang⁸². Surtout, le thème de l'animal sur les sceaux évoque un jeu de miroir. Choisie pour définir la condition du sigillant, sa place dans la société, les fonctions qui lui sont confiées, l'icône animale est parfois malmenée par le graveur de la matrice, au point que noms et titres du sigillant, qui figurent en légende ou sur l'acte, viennent au secours de l'identité animale.

Enfin le bestiaire sigillaire laisse aux sigillants tout le loisir de s'adonner aux calembours. Pourtant jamais l'animal ne devient transgressif. Il n'est pas affublé de vêtements et n'adopte pas de postures humaines : aucun singe en tenue liturgique prêchant depuis une cathèdre ; aucun goupil combattant sur un destrier ; aucun chat en robe de bure portant une croix en procession. Même l'ours de Jean de Berry brandissant bannière et banderole demeure un animal dressé comme à la foire. Malgré le goût prononcé des sigillants pour les images parlantes, ils ne s'offrent pas à la dérision sur leurs sceaux.

⁸² ANF, sc/D 5768.

[p.413]



Fig.1



Fig.2



Fig.3



Fig.4

[p.414]

Fig.1 - Contre-sceau de Gérard de Saint-Aubert (1194) - 39 mm - ANF, sc/F 1556 bis (photographie de l'auteur, tous droits réservés aux Archives nationales)

Fig.2 - Signet de Robert Gaymars, charpentier (1337) - 20 mm - ANF, sc/B 547 (photographie de l'auteur, tous droits réservés aux Archives nationales)

Fig.3 - Grand sceau d'Eudes dit le Turc (1267) - 50 mm - ANF, sc/D 3786 (photographie de l'auteur, tous droits réservés aux Archives nationales)

Fig.4 - Grand sceau de Nicole de Nouvion (1300) - 65 mm - ANF, sc/P 523 (photographie de l'auteur, tous droits réservés aux Archives nationales)

Bibliographie

- BAUTIER 1984-1989 R.-H. Bautier, « Le cheminement du sceau et de la bulle des origines mésopotamiennes au XIII^e siècle occidental ». In : *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 54-59 (1984-1989), pp. 41-84.
- BAUTIER 1990 R.-H. Bautier, *Vocabulaire international de la sigillographie*, Rome, 1990
- BAUTIER 1995 R.-H. Bautier, « Apparition, diffusion et évolution typologique du sceau épiscopal au Moyen Age ». In : *Die Diplomatie der Bischofsurkunde vor 1250*, VIII. Internationalen Kongress für Diplomatie, Innsbruck (27. September - 3. Oktober 1993), Innsbruck, 1995, pp. 225-241.
- BEDOS 1980 B. Bedos, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge. T. I. Les sceaux des villes*, Paris, 1980.
- BEDOS-REZAK 1986 B. Bedos-Rezak, « The Social Implications of the Art of Chivalry : The Sigillographic Evidence (France 1050-1250) ». In: E. Haymes (éd.), *The medieval Court in Europe*, Munich, 1986, pp. 159-160.
- BEDOS-REZAK 2011 B. Bedos-Rezak, « Le sceau et l'art de penser au XII^e siècle ». In : M. Gil, J.-L. Chassel (éd.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*. Actes du colloque organisé à Lille, Palais des Beaux-Arts (23-25 octobre 2008), 2011, pp. 153-176.
- BEDOS-REZAK 2015 B. Bedos-Rezak, « Nom et non-sens. Le discours de l'image parlante sur les sceaux du Moyen Age Occidental (XII^e-XIII^e siècle) ». In : F. Bouchet, D. James-Raoul (éd.), *Désir n'a repos*. Hommage à Danielle Bohler, Bordeaux, 2015, pp. 189-204.
- CHASSEL 2004 J.-L. Chassel « De la diplomatie à la glyptique : notes sur l'usage des intailles sigillaires au Moyen Age ». In : *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, pp. 43-53.
- CHASSEL 2012 J.-L. Chassel, « Le nom et les armes : la matrilinearité dans la parenté aristocratique du second Moyen Âge ». In : *Droits et culture. Onomastique, droit et politique*, 64 (2012-2), pp. 117-148.
- CHASSEL 2014 J.-L. Chassel, « Le langage des attributs dans les sources sigillaires du Moyen Âge. Emblématique, institutions et société ». In : M. Pastoreau, O. Vassilieva-Codognet (éd.), *Des signes dans l'image. Usages et fonctions de l'attribut dans l'iconographie médiévale (du concile de Nicée au concile de Trente)*. Actes du colloque de l'EPHE à l'INHA à Paris (23-24 mars 2007), Turnhout, 2014, pp. 157-190.
- [P.415]
- CORDONNIER 2011 R. Cordonnier, « " Interpicturalité " des bestiaires manuscrits et de l'iconographie sigillaire : résultats d'une première enquête ». In : M. Gil, J.-L. Chassel (éd.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*. Actes du colloque organisé à Lille, Palais des Beaux-Arts (23-25 octobre 2008), 2011, pp. 469-495.
- COULON 1912 A. Coulon, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris, 1912.
- COULON inédit A. Coulon, *Inventaire des sceaux de la Champagne*, manuscrit, Archives nationales.
- DALAS 1984-1989 M. Dalas, « Le bestiaire sigillaire des Capétiens au Moyen Age ». In : *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 54-59 (1984-1989), pp. 111-119.
- DEMAY 1873 G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1873.
- DEMAY 1877a G. Demay, *Inventaire des sceaux de l'Artois*, Paris, 1877.
- DEMAY 1877b G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Picardie*, Paris, 1877.
- DEMAY 1880 G. Demay, *Le costume au Moyen Âge d'après les sceaux*, Paris, 1880.
- DEMAY 1881 G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, 1881.
- DEMAY 1885-1886 G. Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1885-1886.

- DEVAUX 2003 D. Devaux, « Le cerf de Reims ». In : J.-L. Chassel (dir.), *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, Paris, 2003, p. 139.
- DOUËT D'ARCQ 1863-1868 L. Douët d'Arcq, *Inventaire de la collection des sceaux des Archives nationales*, Paris, 1863-1868.
- GODEFROY 2000 F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, 1885 (rééd. 2000).
- GUERREAU 1999 A. Guerreau, « Chasse ». In : J. Le Goff, J.-C. Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Fayard, 1999, pp. 166-178.
- Lorraine *collection Lorraine du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, manuscrit, Archives nationales.
- MACE 2011 L. Macé, « Les seigneurs *Ensenhatz* : deux sceaux de princes musiciens (XII^e siècle) ». In : M. Gil, J.-L. Chassel (éd.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*. Actes du colloque organisé à Lille, Palais des Beaux-Arts (23-25 octobre 2008), 2011, pp. 293-310.
- MAGNIER 2007-2009 G. Magnier, « Le rossignol et le vilain. Sigillographie d'un *exemplum* à la fin du XIII^e siècle ». In : *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 77-79 (2007-2009), pp. 129-135.
- MAQUET/DION 1879-1880 A. Maquet, A. de Dion, « Sceaux et armoiries des comtes de Montfort-l'Amaury ». In : *Mémoires et documents publiés par la société archéologique de Rambouillet* 5 (1879-1880), pp. 53-77.
- METMAN 1974 Y. Metman, « Raymond de Montdragon et Raymond de Forcalquier : de l'hommage féodal à la culture des troubadours ». In *Club français de la médaille*, 43-44 (2^e trimestre 1974), pp. 88-89.
- PASTOUREAU 1993 M. Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993 (2^e édition).
- PASTOUREAU 2004 M. Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Seuil, 2004.
- PASTOUREAU 2007 M. Pastoureau, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Seuil, 2007.
- RITZ-GUILBERT 2011 A. Ritz-Guilbert, « Les sceaux médiévaux au XVII^e siècle : les dessins de sceaux dans la collection Gaignières (1642-1715) ». In : M. Gil, J.-L. Chassel (éd.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*. Actes du colloque organisé à Lille, Palais des Beaux-Arts (23-25 octobre 2008), 2011, pp. 45-60.
- ROSS 1987 D. Ross, *Alexander Historiatus: A Guide to Medieval Illustrated Alexander Literature*, Francfort, 1987.
- [p.416]
- Supplément *Supplément des Archives nationales*, manuscrit, Archives nationales.
- SIMONET 2008 C. Simonet, *Sceaux et pouvoir à Laon et à Soissons (XI^e XV^e siècles)*, Université Paris I, 2008, thèse inédite.
- SIMONET 2015 C. Simonet, « Le nu antique sur les sceaux du Moyen Âge : le remploi d'intailles (fin XII^e-milieu du XIV^e siècle) ». In : *Bulletin monumental*, 173-4 (2015), pp. 349-356.
- SOLWAY 2015 S. Solway (dir.), *Medieval Coins and Seals. Constructing Identity, Signifying Power*, Turnhout, 2015.
- VILAIN 2014 A. Vilain, *Matrices de sceaux du Moyen Âge. Département des Monnaies, médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France*, Paris, 2014.